



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 35

Mercredi 28 septembre 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Ils/elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates. Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Des listes types sont à disposition au bureau du Secrétariat communal.

### Elections tacites

Conformément à l'article 42 du règlement communal concernant les élections et votations aux urnes, si le nombre de candidat valablement présenté se trouve être égal au nombre de siège à repourvoir, le Conseil communal proclamera élus tacitement le/la candidat/e sans opération électorale.

Corcelles, le 23 septembre 2022

Le Conseil communal

Un recours peut être formé contre cette ordonnance dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Court, le 28 septembre 2022

Bourgeoisie de Court, Conseil de bourgeoisie



## Crémises

### Représentant-e de la commune de Crémises à l'Arrondissement du cimetière de Grandval

Pour donner suite à la démission de notre délégué à l'Arrondissement du cimetière de Grandval, nous sommes à la recherche d'un représentant ou d'une représentante pour notre commune.

Le Conseil d'administration se compose de 5 personnes (un représentant par communes affiliées) et est élu pour 4 ans. La charge de travail est la suivante:

- 2 comités par année
- 1 assemblée en juin pour valider les comptes et le budget
- 1 assemblée en automne (si besoin)
- Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les personnes intéressées et qui habitent Crémises sont priées de s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au **28 octobre 2022**.

Nous tenons aussi à remercier M. Etienne Rieder pour sa précieuse collaboration, durant 38 ans, en qualité de représentant, puis de président, de l'Arrondissement du cimetière de Grandval.

Crémises, le 28 septembre 2022

Le Conseil communal

### Avis de construction

Requérante: Commune mixte de Crémises, Rue du Collège 6, 2746 Crémises.

Auteur du projet: ATB SA, ingénieurs-conseils SIA USIC, Rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelles N<sup>os</sup> 13, 42, 155, 161 et 823, au lieu-dit: « Brues Dedos », commune de Crémises.

Projet: remplacement du collecteur d'eaux claires/pluviales existant, modification de son tracé dans sa partie aval avec déversement dans La Rauss, suppression de 2 regards de contrôle existants et réalisation de 3 nouveaux regards de contrôle.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: agricole et route cantonale.

Zones de protection: végétation des rives (21 LPN) et IVS d'importance régionale.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFO, 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 octobre 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémises. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture



## Belprahon

### Fermeture du bureau communal

En raison des vacances de la secrétaire, le bureau communal sera fermé du **lundi 3 octobre au vendredi 7 octobre 2022**. En cas d'urgence ou pour consulter un dossier en dépôt public, possibilité d'appeler le 079 299 45 22.

Belprahon, le 21 septembre 2022

Le Secrétariat communal



## Corcelles

### Election communale complémentaire 2022

Un poste de membre au conseil communal est à repourvoir.

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués, le **dimanche 11 décembre 2022**, pour procéder, par le système des urnes et le principe de vote majoritaire, à l'élection:

- a) d'un/e membre du Conseil communal

pour terminer la période de législation jusqu'au 31 décembre 2023, selon les articles 2 et 43 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune mixte de Corcelles.

Le vote aura lieu le **dimanche 11 décembre 2022 de 11h à 12h au bureau du Secrétariat communal ou par correspondance jusqu'au jour du scrutin à 10h45**.

### Dépôt des listes

Les listes des candidat(e)s doivent être déposées au Secrétariat communal **jusqu'au vendredi 28 octobre 2022, 17h dernier délai**, conformément à l'article 28 du règlement communal concernant les élections et votations aux urnes. Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par au moins dix électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés/ées à signer la liste sur laquelle ils/elles se trouvent. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction.



## Court

### Remplacement d'un membre

### Commission technique, d'urbanisme et des travaux publics

En raison de son départ de la commune de Court, Monsieur Stéphane Maurer a démissionné de la commission technique, d'urbanisme et des travaux publics, dans laquelle il siégeait depuis plusieurs années.

Le Conseil municipal a nommé Monsieur Danick Gerber, domicilié à la rue Marzon 18, en remplacement de Monsieur Maurer. Monsieur Gerber devient membre de la commission précitée avec effet immédiat.

Court, le 28 septembre 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal

### Commune bourgeoise de Court – Entrée en vigueur Règlement concernant l'alimentation en eau de la Commune bourgeoise de Court

Le règlement d'alimentation en eau de la Commune bourgeoise de Court, adopté par l'Assemblée bourgeoise en date du 14 juin 2022, entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Court, le 28 septembre 2022

Bourgeoisie de Court, Conseil de bourgeoisie

### Commune bourgeoise de Court

### Ordonnance tarifaire sur l'alimentation en eau de la Commune bourgeoise de Court

Conformément à l'article 34, alinéa 3 du Règlement d'alimentation en eau de la Commune bourgeoise de Court adopté par l'assemblée de bourgeoisie du 14 juin 2022, le Conseil de bourgeoisie a édicté l'Ordonnance tarifaire concernant l'alimentation en eau dans sa séance de Conseil du 23 août 2022. L'ordonnance ainsi édictée entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et peut être consultée au secrétariat de la bourgeoisie durant les heures d'ouverture.

du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 septembre 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Fermeture du secrétariat communal

Pour information, le secrétariat communal sera fermé du 10 au 23 octobre 2022.

Réouverture le mardi 25 octobre 2022 selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler les numéros suivants:

- 076 319 03 71
- 077 450 83 27

Crémines, le 28 septembre 2022

Le Conseil communal

## Grandval

### Passage de camions à Champs Colnats

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 19 septembre 2022, a autorisé que certains camions passent par la rue Champs Colnats pour rejoindre le village de Crémines.

Les camions passant par cette rue seront munis d'une autorisation de circulation délivrée par le Conseil municipal.

Grandval, le 28 septembre 2022

Le Conseil municipal

Par8

### Assemblée des délégués du 10 novembre 2022 à 19h30 au foyer de la maison de paroisse de Grandval

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2022 - acceptation
4. Budget 2023 - acceptation
5. Règlement du personnel et des traitements du Par8 - acceptation
6. Activités du Par8
7. Informations des pasteurs
8. Parole aux délégués
9. Divers

Tavannes, le 20 septembre 2022

Par8

## Loveresse

### Avis de construction

Requérants/maîtres d'ouvrage: Boegli Debora et Mathias, Rue du Clos 2, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Adresse du projet: parcelle N° 550, Les Vies 30, 2732 Loveresse

Description du projet: Transformation comble par un appartement avec terrasse et escalier extérieur. Changement de toiture en tuile, création

de vélux et panneaux thermiques. Pose de trois garages.

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation et de construction: zone Centre Ancien CA

Zone de protection: Périmètre de protection des sites PPS

Dépôt public: du 28 septembre au 28 octobre 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 20 septembre 2022

Conseil communal



## Moutier

### Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours les postes suivants:

trois aides-concierges remplaçantes, sur appel, au service des Bâtiments.

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet: [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch).

Délai de réception des postulations: jeudi 29 septembre 2022.

Moutier, le 12 septembre 2022

Conseil municipal

### Avis de construction

Requérant: Rérat Christiane et Bélet Pascal, Rue du Château 14, 2740 Moutier

Auteur du projet: Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 2063, Chemin du Levant 10

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau bibloc et installation d'un poêle à pellets

Zone: H2

Dérogation: art. 80 LR

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 21 octobre 2022 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 21 septembre 2022

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Kummer Martial, Les Collines 22, 2802 Develier

Auteur du projet: Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 846, Rue de Vigneule 11

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par deux pompes à chaleur air-eau

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 21 octobre 2022 inclusivement auprès des Services

Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 21 septembre 2022

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Remund Werbeteknik AG, Gattlen Estelle, Hauptstrasse 59, 3208 Büchslen

Emplacement: Parcelle N° 558, Rue de l'Ecluse 1

Projet: Nouvelle signalétique et enseignes lumineuses (Denner)

Zone: HA3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 21 octobre 2022 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 21 septembre 2022

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Di Antonio Donato et Sarron Valérie, Chemin des Pommiers 4, 2740 Moutier

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 2950, Chemin des Pommiers 4

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 21 octobre 2022 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 21 septembre 2022

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérante: OLA Réalisations SA, Chemin des Côtes 17, 1468 Cheyres.

Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 2006, au lieu-dit: « Quartier de la Verrerie 14 », commune de Moutier.

Projet: changement d'affectation d'un dépôt existant en locaux industriels, avec création de fenêtres pour l'éclairage naturel et isolation des façades, de la toiture et du radier.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Dérogation: art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 octobre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 septembre 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

**Avis de construction**

Requérante : OLA Réalisations SA, Rue de la Plaine 63, 1400 Yverdon.

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 2006, au lieu-dit : « Quartier de la Verrerie 16 », commune de Moutier.

Projet : agrandissement du bâtiment existant par la pose de plusieurs box modulables sur le toit et autour du bâtiment avec escaliers extérieurs pour les affectations suivantes : bureaux, artisanat et garages. Renforcement statique de la structure du bâtiment, pose de pompes à chaleur extérieures et d'enseignes publicitaires en façade Sud.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Dérogation : art. 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 octobre 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 septembre 2022

La préfète : S. Niederhauser

**Cueillette de champignons**

**Contrôles gratuits**

Le Conseil municipal informe la population que le contrôle des champignons aura lieu normalement jusqu'à fin octobre 2022 (en fonction des pousses).

**Ces contrôles gratuits auront lieu tous les jours entre 18h et 19h**

Collège primaire, salle au rez-de-chaussée, Avenue de la Liberté 1, à Moutier.

La cueillette devra être présentée dans un panier (pas de sacs, sachets ou autres), et les champignons seront entiers, frais et en bon état sanitaire.

Le contrôle est vivement recommandé au vu du nombre élevé de champignons toxiques.

Bonne cueillette!

Moutier, septembre 2022

Conseil municipal



**Reconvilier**

**Avis de construction**

Requérante : Garage-Carosserie Siegrist SA, M. Heinz Siegrist, Rte de Tavannes 44, 2732 Reconvilier.

Auteur du projet : Bureau d'architecture Cattoni Bruno, Rue de la Gare 16, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelle N° 160, au lieu-dit : « Rte de Tavannes 44 », commune de Reconvilier.

Projet : demande de changement d'affectation pour le déplacement du shop existant dans les locaux au Nord de la pompe à essence, aménagement d'une zone d'exposition (véhicules et accessoires de voitures) et de la réception à l'emplacement actuel du shop au Sud-Ouest du bâtiment N° 44, aménagement de 5 nouvelles places de stationnement à l'Est de la parcelle, pose d'un nouveau totem publicitaire à l'Est du garage, remplacement publicité sur totem existant à l'Ouest, aménagement de mâts pour drapeaux publicitaires et pose de bandeaux publicitaires en façade.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA2.

Dérogations : art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 octobre 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 septembre 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

**Avis de construction**

Requérant : Moveri Mini-Prix, Mettlenweg 9b, 2504 Bienne

Propriétaire : Garage-Carosserie Siegrist SA, Route de Tavannes 44, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : ID Neon SA, La Guérite 21, 1541 Sévaz

Emplacement : Parcelle N° 160, Route de Tavannes 44

Projet : Changement des enseignes publicitaires de la pompe à essence

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : HA2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 20 octobre 2022 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 21 septembre 2022

Le secrétariat municipal

**Avis de construction**

Requérant : Schnegg Benoît, Rue du Moulin 35, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Berger Pierre-Alain, Les Vieux Chemins 21, 2712 Le Fuet

Emplacement : Parcelle N° 1151, Rue du Moulin 35

Projet : Ajout d'un poêle à bois intérieur avec canal de cheminée extérieur sur toiture Est

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : HA2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 20 octobre 2022 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 21 septembre 2022

Le secrétariat municipal



**Roches**

**Procès-verbal assemblée communale 30 juin 2022**

Selon l'article 67 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 30 juin 2022 a été déposé publiquement durant 30 jours au secrétariat.

Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai, le conseil communal l'a ratifié lors de sa séance du 19 septembre 2022.

Roches, le 21 septembre 2022

Conseil communal

**Domaine à affermer**

La Commune mixte de Roches offre en fermage, par voie de soumission, pour la durée de bail légale et sous réserve de l'approbation du fermage par l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne.

**L'entreprise agricole «La Combe 53», sise à 2762 Roches (BE)**

ci-après décrite.

**Ban de Roches (BE):**

Immeuble feuillet N° 436 : grange N° 52b; bâtiment : 70 ca; route, chemin : 17 a 89 ca; champ, pré, pâturage : 1 ha 58 a 10 ca; part de surface agricole utile de pâturage boisé dense : 51 a 82 ca; part boisée de pâturage boisé dense : 1 ha 15 a 05 ca; part de surface agricole utile de pâturage boisé ouvert : 3 ha 73 a 22 ca; part boisée de pâturage boisé ouvert : 44 a 58 ca.

Immeuble feuillet N° 438 : ferme N° 53; grange N° 53a; grenier N° 53b; remise N° 53c; remise nn; bâtiments : 7 a 11 ca; route, chemin : 23 a 43 ca; autre surface à revêtement dur : 9 a 53 ca; champ, pré, pâturage : 2 ha 78 a 74 ca; jardin : 8 a 96 ca; part de surface agricole utile de pâturage boisé dense : 55 a 03 ca; part boisée de pâturage boisé dense : 89 a 17 ca; part de surface agricole utile de pâturage boisé ouvert : 2 ha 33 a 06 ca; part boisée de pâturage boisé ouvert : 13 a 77 ca.

Immeuble feuillet N° 439 : route, chemin : 45 a 03 ca; autre surface à revêtement dur : 2 a; champ, pré, pâturage : 8 ha 34 a 79 ca; jardin : 2 a 85 ca; part de surface agricole utile de pâturage boisé dense : 1 ha 16 a 94 ca; part boisée de pâturage boisé dense : 1 ha 87 a 08 ca; part de surface agricole utile de pâturage boisé ouvert : 7 ha 42 a 50 ca; part boisée de pâturage boisé ouvert : 74 a 57 ca.

**Habitation dans la ferme N° 53**

Rez-de-chaussée : une cuisine; un salon; une chambre; une salle de bains avec baignoire, W.-C. et lavabo; un W.-C.

1<sup>er</sup> étage : un hall; trois chambres.

2<sup>e</sup> étage : un hall; deux chambres; un W.-C. avec lavabo.

**Exploitation**

Ferme : altitude : 930 m; zone de montagne 2; superficie totale : 34 ha 85 a 92 ca, dont 28 ha 44 a 20 ca de surface agricole utile et 5 ha 24 a 22 ca de parts boisées de pâturages boisés.

Rural principal dans la grange N° 53a : stabulation entravée pour 16 places vaches laitières (traite directe), 5 places génisses > 730 jours et un box à veaux. Volume de fosses à purin : 150 m<sup>3</sup>.

**Accès**

Par route goudronnée depuis Roches.

**Conditions**

Posséder le CFC, le brevet ou la maîtrise agricole ou une formation équivalente et jouir d'une bonne réputation. Prendre domicile à l'année dans l'habitation faisant partie du domaine.

**Particularités**

La bailleresse n'investira pas dans l'entreprise agricole. Les éventuels investissements futurs seront à la charge du fermier ou de la fermière avec possibilité de constitution éventuelle d'un droit de superficie.

**Visite**

Les visites seront planifiées à réception des dossiers de soumission. Les personnes intéressées

seront personnellement avisées en temps opportun.

## Entrée en jouissance

1<sup>er</sup> avril 2023 ou date à convenir. Les candidatures écrites, avec diplômes et certificats ainsi que projet d'orientation de l'exploitation, sont à envoyer jusqu'au 30 novembre 2022 sous pli fermé avec mention « La Combe » à l'adresse: Commune mixte de Roches, Haut du Village 31, 2762 Roches BE.

Roches, le 21 septembre 2022

Conseil communal



## Saules

### Travaux au Chemin du Stade – côté Reconvilier

Jusqu'à fin octobre, l'accès aux installations sportives du Chemin du Stade à Reconvilier sera perturbé en raison de travaux.

Le cheminement piétonnier Reconvilier-Saules (chemin des écoliers) demeure néanmoins garanti.

Saules, le 21 septembre 2022

Conseil communal



## Tavannes

Commune municipale de Tavannes

### Mise au concours

Pour son service de la voirie et/ou de conciergerie, la Municipalité de Tavannes met au concours une place d'apprentissage

**d'agent d'exploitation  
(branche voirie et/ou conciergerie)**

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> août 2023

Durée de l'apprentissage: 3 ans

Si vous êtes dynamique, motivé, et aimez le travail en équipe et la collaboration, alors adressez votre postulation accompagnée des deux derniers bulletins scolaires à l'adresse du secrétariat municipal, Grand-rue 1, 2710 Tavannes jusqu'au 28 octobre 2022.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de notre service technique (032 482 60 47).

Tavannes, le 14 septembre 2022

Conseil municipal

Conseil municipal, Tavannes

### Ordonnance sur la réglementation des droits d'accès à la plate-forme GERES et à la GCP

A la suite de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> mars 2021, de l'ordonnance susmentionnée, le Conseil municipal a abrogé, dans sa séance du 20 septembre 2022, l'ordonnance de la commune municipale de Tavannes sur la réglementation des droits d'accès à la plate-forme GERES et à la GCP (O GERES-GCP) qu'il avait adoptée le 27 octobre 2008.

Tavannes, le 22 septembre 2022

Conseil municipal, Tavannes

[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)

Commune municipale de Tavannes

### Mise au concours

En raison d'un congé maternité, la Municipalité de Tavannes met au concours, pour son Service social, un poste d'

**assistant-e sociale-e**

**Taux d'occupation de 80%**

**Pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2022  
au 31 juillet 2023**

Tâches:

- Traiter les demandes d'aide sociale
- Aide matérielle et non matérielle
- Accompagnement individuel des personnes vers l'autonomie
- Gestion professionnelle et efficace des mandats de protection de l'enfant et de l'adulte en étroite collaboration avec les autorités ainsi que le réseau
- Travailler en réseau avec les différentes institutions

Exigences/Profil

- Etre au bénéfice d'un diplôme d'assistant/e social/e HES ou équivalent
- Posséder une excellente connaissance en assurances sociales
- Etre à l'aise avec les chiffres et les procédures administratives
- Posséder le sens de la collaboration
- Maîtriser les outils informatiques
- Maîtriser la langue française, la connaissance de l'allemand étant un atout
- Etre en possession d'un permis de conduire et d'un véhicule

Offre

- Emploi dans un contexte exigeant et complexe
- Cadre de travail au sein d'une équipe motivée
- Conditions salariales selon l'échelle des traitements du canton de Berne.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Gallaz, directrice du Service social régional, au 032 482 65 79.

**Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courrier postal à Municipalité de Tavannes, mention candidature, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes, ou par courriel à [secretariat@tavannes.ch](mailto:secretariat@tavannes.ch) jusqu'au 7 octobre 2022.**

Tavannes, le 22 septembre 2022

Conseil municipal, Tavannes



## Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Belmonte Mario, Les Ragies 25, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Liechti SA, Route de Pierre Pertuis 25, 2710 Tavannes

Adresse du projet: BF 1237, Les Ragies 25, 2735 Bévillard

Description du projet: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieur à l'est de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 21 septembre au 20 octobre 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 13 septembre 2022

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Lötscher Patrick, Champs-Thiébauds 11, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Liechti SA, Route de Pierre Pertuis 25, 2710 Tavannes

Adresse du projet: BF 1195, Champs-Thiébauds 11, 2735 Bévillard, Commune mixte de Valbirse

Description du projet: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieur à l'est de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 21 septembre au 20 octobre 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpiloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 13 septembre 2022

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Burato Fabrizio, Route de Moron 11a, 2735 Malleray

Auteur du projet: Boegli Jardins piscine, Route Principale 7, 2762 Roches

Adresse du projet: BF 1544, Route de Moron 11a, 2735 Malleray

Description du projet: construction d'une piscine enterrée en polyester, dalles de jardin autour du bassin et pompe à chaleur à l'ouest de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: Centre A

Dérogations: art. A151, RCC

Dépôt public: du 21 septembre au 20 octobre 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet

sous «Aménagement local/constructions – consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 15 septembre 2022

Commune mixte de Valbirse

Adresse du projet : BF 1340, Chemin des Pinsons 3, 2735 Malleray, commune mixte de Valbirse

Description du projet : Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau au nord de la maison

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H2

Dérogations : Art. 80 LR et art. A151 du RCC

Dépôt public : Du 28 septembre au 27 octobre 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 20 septembre 2022

Commune mixte de Valbirse

**Conseil général du 19 septembre 2022**

Lors de sa séance du lundi 19 septembre 2022, le Conseil général a :

- approuvé le procès-verbal de sa séance du 27 juin 2022
- approuvé la modification du cahier des charges de la Commission de gestion et de surveillance.

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Bévillard, le 20 septembre 2022

Commune mixte de Valbirse

**Avis de construction**

Requérant/maître d'ouvrage : Dehlinger Marcel, Rue des Moineaux 6, 2735 Malleray

Auteur du projet : Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

**i informations pratiques**



**Crémises**

Secrétariat communal  
Rue du Collège 6  
2746 Crémises

Téléphone : 032 499 95 42  
Courriel : secretariat@cremines.ch  
Site internet : www.cremines.ch

**Heures d'ouverture du secrétariat communal**

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

**Heures d'ouverture déchetteries**

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h

**Calendrier des parutions 2022**

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	45	41	09.11.2022	mercredi	52	28.12.2022	SUPPRIME
39	35	28.09.2022	mercredi	46	42	16.11.2022	mercredi			
40	36	05.10.2022	mercredi	47	43	23.11.2022	mercredi			
41	37	12.10.2022	mercredi	48	44	30.11.2022	mercredi			
42	38	19.10.2022	mercredi	49	45	07.12.2022	mercredi			
43	39	26.10.2022	mercredi	50	46	14.12.2022	mercredi			
44	40	02.11.2022	mercredi	51	47	21.12.2022	mercredi			

# **informations pratiques**



## **Moutier**

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

### **Heures d'ouverture**

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

**Lu - ma** 9h à 11h et 15h à 17h

**Mercredi** 15h à 17h

**Jeudi** 15h à 18h

**Vendredi** 9h à 11h et 14h à 16h

### **Service social:**

**Lu et ve** 9h à 11h et 14h à 16h

**Ma et Me** 14h à 16h

**Jeudi** 14h à 18h

### **Police administrative:**

**Lu - ma et ve** 10h à 11h et 15h à 16h

**Mercredi** 15h à 16h

**Jeudi** 10h à 11h et 16h à 18h

### **Service de renseignements juridiques**

Chancellerie municipale 032 494 11 11

### **Carte journalières (prix Fr. 48.-)**

Caisse municipale 032 494 11 25

### **Bons prévôtois**

Caisse municipale 032 494 11 25

### **Téléphones**

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 13 33

Electricité.Eau. 032 494 12 14

**Service de piquet**

**Electricité. Eau 032 494 12 12**

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69

# informations pratiques



## Perrefitte

Administration communale  
Magali Zampedri  
Sous le Tacon 24  
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74  
Courriel: perrefitte@gmail.com  
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur  
en cas d'absence)  
Heures d'ouverture: Mardi 17h - 19h  
Jeudi 8h30 - 10h30  
Site internet: www.perrefitte.ch



## Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val  
Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70  
Courriel: admin@petit-val.ch  
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h  
Mardi de 9h30 à 11h  
ou sur rendez-vous  
Site internet: www.petit-val.ch



## Rebévelier

Administration communale  
Rebévelier, 2717 Rebévelier  
c.o Brogna Alexandra,  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62  
ou 032 493 47 44  
Courriel: rebevelier@bluewin.ch  
Heures d'ouverture: sur demande



## Reconvilier

Municipalité de Reconvilier  
Route de Chaindon 9  
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73  
Courriel: info@reconvilier.ch  
Site internet: www.reconvilier.ch

### Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10h à 11h45 et de 15h à 17h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

# **informations pratiques**



## **Belprahon**

Commune de Belprahon  
Administration communale  
Les Grands Clos 5, Belprahon  
Case postale 257  
2740 Moutier

Tél. du secrétariat: 032 493 48 27  
Courriel: [secretariat@belprahon.ch](mailto:secretariat@belprahon.ch)  
Tél. de la caisse: 032 493 18 60  
Courriel: [caisse@belprahon.ch](mailto:caisse@belprahon.ch)  
Heures d'ouverture: Jeudi de 15 h à 17 h  
Site internet: [www.belprahon.ch](http://www.belprahon.ch)

Agence AVS du Grand Val 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Courriel: [avs.grandval@cremines.ch](mailto:avs.grandval@cremines.ch)



## **Champoz**

Commune mixte de Champoz  
Brognna Alexandra  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88  
Courriel: [admin.champoz@bluewin.ch](mailto:admin.champoz@bluewin.ch)  
Heures d'ouverture: Lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30  
Site internet: [www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)



## **Corcelles**

Commune mixte de Corcelles  
Clos la Jus 27  
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70  
Courriel: [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h  
Jeudi de 17 h à 18 h 30  
Site internet: [www.corcelles-be.ch](http://www.corcelles-be.ch)

### **Déchetterie - points de ramassage**

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)